

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes  
4B Sud-Charente  
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION : 16 septembre 2016

N°2016-06-03

Conseillers en exercice : 66  
Conseillers titulaires et suppléants présents : 60  
Conseillers votants : 51  
Dont pouvoirs : 1

Pour : 51  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an 2016 et le 22 septembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Champagne-Vigny, sous la présidence de M. Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Gérard SAUMON remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

**ANGEDUC** : Mme IDIER Chantal - **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard, M. BAUDET Pierre - **BARBEZIEUX** : M. MEURAILLON André, Mme DELPECH de MONTGOLFIER Anne, M. DELATTE Benoît, Mme LELIEVE Dominique, M. GUERN Joël, Mme HUGUET Séverine - **BARRET** : M. CHATELLIER Dominique, M. PROVOST Jean-Jacques - **BECHERESSE** : M. MAURICE Jacky - **BERNEUIL** : M. ARSICAUD Jean-Marie - **BLANZAC-PORCHERESSE** : M. SALLEE Jean-Philippe, Mme GRENOT Marie-Pierre - **BOISBRETEAU** : M. BERNATET Rolland - **BORS DE BAINES** : M. JOLLY Patrick - **BRIE SOUS BARBEZIEUX** : M. CHAPUZET Jean-Paul - **BROSSAC** : M. MAUDET Didier, Mme SOULARD Annick - **CHALLIGNAC** : M. TUTARD Christophe - **CHAMPAGNE-VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - **CONDEON** : Mme FOUASSIER Véronique, M. BOUTIN Christian - **CRESSAC ST GENIS** : M. MAUGET Bernard - **ETRIAC** : M. MASSE Bernard - **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MONTMERAC** : M. MOUCHEBOEUF Michel - **ORIOLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PERIGNAC** : M. MONTENON Thierry, Mme EDELY Françoise - **REIGNAC** : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc - **SAINT AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **SAINT FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT LEGER** : Mme ROCHAIS Anne-Marie - **SAINT-PALAIS DU NE** : M. DUBROCA Allain - **SAINTE-SOULINE** : M. FAURE Jean-Marie - **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. NAU Jean-Louis - **TOUVERAC** : M. HUGUES Jacky, Mme DUMONTET Jocelyne - **VAL DES VIGNES** : M. MONNET Lionel, M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre, M. PRISSET Christian.

Pouvoirs :

M. VERGNION Philippe (Val des Vignes) a donné pouvoir à M. DECELLE Guy (Val des Vignes) ;

Etaient présents sans droit de vote :

Mme IMBERT Pascale, M. DEXET Yves, M. GALLAIS Denis, M. GUILLON Jean-Jacques, M. PETIT Bernard, M. HILAIRET Joël, Mme MARTINEAU Françoise, Mme BAUDINAUD Virginie, M. LE PAPE Pascal, M. CHABOT Jean-Michel.

Etaient excusés :

Mme SWISTEK Florence, Mme GENDRINEAU Laurence, Mme PARIS Marie-Nicole, M. BERGEON Frédéric, M. HERAULT Gabriel, M. GAILLARD Eric, Mme MONNEREAU Françoise, Mme POIRIER Sylvie.

**N°3 - Objet : Contrat départemental 2016-2018 pour le financement d'opérations d'investissement****Rapporteur :** Monsieur Le Président

Monsieur le Président informe les membres que le Conseil départemental a décidé la création de contrats avec les communautés de communes sur la période 2016-2018 permettant de bénéficier de dotations sur la période précitée. Le montant de ces dotations est lié au nombre d'habitants et au potentiel fiscal de la collectivité bénéficiaire. Pour la Communauté de Communes des 4B, il s'agit d'une participation de 4.00 € par habitant et par an, considérant que le potentiel fiscal par habitant est supérieur à 230 €.

Ces contrats permettront de financer un nombre réduit d'opérations d'investissement jugées prioritaires pour l'aménagement et le développement durable du territoire et s'appuyant sur les priorités définies par la Communauté de Communes et les politiques départementales suivantes :

- développement économique ;
- services publics et services de proximité ;
- développement sportif, culturel et touristique ;
- mobilité et déplacements.

La dotation pour la Communauté de Communes des 4B, pour la période 2016-2018, s'élèverait à 240 264 €.

Le taux des aides consenties pour chaque opération fera l'objet d'une négociation et sera établi en fonction de la nature, du coût, des possibilités de financement de chacune des opérations et de leur impact à l'échelle territoriale.

Ces contrats ont un caractère exclusif, c'est-à-dire que leur bénéfice exclut la collectivité cocontractante de l'accès systématique à tout autre dispositif départemental, mis à part les aides en fonctionnement, le FDAC (entretien de la voirie), le programme « gymnases utilisés par les collèges », le projet Val de Charente, l'assainissement et les bâtiments scolaires.

Au regard des éléments précédemment mentionnés, Monsieur le Président propose de solliciter la contractualisation avec le Département.

**Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- autorise Monsieur le Président ou son représentant à contractualiser avec le Département de la Charente pour le financement d'opérations d'investissement sur la période 2016-2018 ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

*La recette sera imputée à l'article 1323 du budget concerné par les travaux qui seront retenus ultérieurement.*

Certifié exécutoire par le Président  
Reçu en Sous-Préfecture le : ...**2.7. SEP. 2016**.....  
Publié ou notifié le : .....**2.7. SEP. 2016**.....  
Touvérac, le .....**2.7. SEP. 2016**.....

Pour extrait conforme,  
Touvérac, le 23 septembre 2016  
le Président,  
Jacques CHABOT.

